

COMMUNIQUE DE PRESSE
16.05.2016

Dans un communiqué publié dans le journal La Nation, l'unique titre de presse autorisé à Djibouti, le gouvernement s'est exprimé sur la Résolution d'urgence adoptée par les députés européens ce jeudi 12 mai 2016 à Strasbourg. De son côté, l'Union européenne s'inquiète publiquement des cas de viols commis par les soldats djiboutiens dans le nord du pays, des arrestations arbitraires et des mauvais traitements infligés aux opposants pacifiques, ainsi que d'un rétrécissement très clair de l'espace démocratique à Djibouti. Indirectement mise en cause par le régime djiboutien, l'Association Cultures & Progrès a également réagi.

Dans un communiqué publié ce dimanche 15 mai 2016, le chef de la diplomatie djiboutienne, **Mahmoud Ali Youssouf**, a dénoncé « *des allégations non fondées* » et une résolution élaborée sur la base de « *fausses informations répandues dans les médias étrangers et sur les réseaux sociaux par des individus mal intentionnés hostiles à l'unité du peuple djiboutien et à ses valeurs de paix, de tolérance et de solidarité* ». Pour avoir contribué modestement mais de très près à l'élaboration du texte voté par les Euro-députés à propos des viols impunis et de la situation politique à Djibouti, l'**Association Cultures & Progrès** s'inscrit en faux contre les propos tenus par le gouvernement djiboutien.

Chaque fait abordé dans la résolution votée il y a quelques jours est attesté par des centaines de témoignages ainsi que par des preuves objectives récoltées par les organisations de la société civile et mises à la disposition des Européens. Pour **Dimitri Verdonck**, président de l'Association Cultures & Progrès, il serait particulièrement naïf de croire que plusieurs centaines de députés européens puissent si facilement être dupés. « *Avant de prendre officiellement position sur des faits aussi graves que ceux dont il s'agit ici, les députés et les commissaires européens se renseignent et recourent leurs informations. La réponse apportée par l'exécutif djiboutien est donc toute rhétorique et masque mal son embarras* ».

Le Ministre djiboutien des Affaires Etrangères, M. Mahmoud Ali Youssouf, a par ailleurs déclaré que « *le gouvernement djiboutien se réserve le droit de poursuivre en justice les individus derrière cette campagne de désinformation et de dénigrement* » qui, a-t-il dit, « *n'a de but que celui de tromper l'opinion publique nationale et internationale* ». En réponse aux propos du Ministre, **Ali Deberkale**, président du Mouvement Djibouti 2016, a tenu à préciser les choses en ces termes : « *afin de faciliter les poursuites avec lesquelles le régime espère en vain nous impressionner, il est bon que le M. Mahamoud Ali Youssouf sache que les individus qui se cachent derrière ce qu'il appelle une campagne de désinformation sont très clairement identifiés. Il s'agit non seulement de nous, activistes, opposants et responsables d'organisations de défense des droits humains mais aussi d'un peu plus de 800.000 Djiboutiennes et Djiboutiens au nom desquels nous prenons la parole avec fierté* ».

Prenant prétexte de l'absence du nom des victimes de viols et de tortures dans la résolution attaquée, le gouvernement djiboutien prétend en outre que ces victimes n'existent tout simplement pas. Pour avoir soutenu quelques unes de ces victimes dont les témoignages sont accablants pour le régime djiboutien, l'Association Cultures & Progrès rappelle au Ministre des Affaires Etrangères qu'elles portent toutes un nom comme le montre la liste non exhaustive reprise ci-dessous. Nous rappelons également que les principales organisations nationales et internationales de défense des droits humains dénoncent l'utilisation systématique de la torture par le régime de Djibouti sous la présidence d'**Ismaël Omar Guelleh**, ainsi que la multiplication

de graves violations commises par le régime à l'encontre des droits universels les plus fondamentaux telles que l'assassinat d'opposants et de militants politiques ; le harcèlement et la criminalisation des syndicalistes et des journalistes indépendants ; les arrestations et les emprisonnements arbitraires ; ou encore la détention de prisonniers politiques.

Les victimes connues sont :

Mariam Abdallah Ainan : arrêtée et détenue à plusieurs reprises en 2009 (voir communiqué FS de 2009) de la tribu Ab'Amela. Mariam a été arrêtée de nouveau et torturée entre le 18 et le 21 mars 2016. La semaine dernière elle était détenue en compagnie de son mari à la Brigade de Gendarmerie de Tadjourah. Pour avoir défendu son épouse, **Mariam Abdallah Ainan**, en s'interposant, **Omar Norito** de la tribu de Maassara a été torturé, ce dernier garde des séquelles importantes (infos transmises à l'ACAT et à l'Organisation Mondiale contre la Torture OMCT). Soldats impliqués : Camp de l'AND de Garabtissan. **Andahi Abdallah Ainan**, sœur de Mariam, a été violée et blessée à la tête (coups de crosse reçus sur la tête avant d'être violée) fin mars 2016, à proximité de Moussa Ali. A Syarou, plusieurs femmes ont été violées depuis la fin du mois de janvier 2016. Seules 2 femmes ont accepté de témoigner : **Aicha Mohamed** (clan Ablissa) et **Fatouma Ali Kamil** (clan Ablissa). Soldats impliqués : Camp de l'AND de Garabtissan. Age des femmes : entre 30 et 40 ans. **Fatouma Abdallah Ali**, violée par la Garde Présidentielle en février 2007. **Fatouma Ali Abakari**, violée en 1993 par la FAR (Force d'Action Rapide). **Mohamoud Elmi Rayaleh**, décédé le 28/08/2013, à l'âge de 36 ans, dans la prison de Gabode où il est entré en parfaite santé un mois plus tôt ; **Sahal Ali Youssouf**, décédé le 07/06/2013, à l'âge de 24 ans, des suites de tortures policières ; **Hafez Mohamed Hassan**, décédé le 30/12/2012, à l'âge de 14 ans, tué à bout portant par la police en pleine manifestation pacifique ; **Abdallah Mohamed Abdallah**, dit **Sagalou**, décédé en 2011, des suites de tortures et de mauvais traitements ; **Mohamed Abdallah Satta**, disparu après avoir été arbitrairement arrêté et torturé ; **Mahdi Ahmed Abdillahi**, décédé en prison après avoir été arrêté arbitrairement ; **Abdallah Mohamed Youssouf**, détenu arbitrairement et torturé en 2012 ; **Abdourahman Souleiman Bachir**, arbitrairement arrêté et incarcéré ; **Abdourahman Barkad God**, arbitrairement arrêté et incarcéré ; **Guirreh Moidal Guelleh**, arbitrairement arrêté et incarcéré ; **Mohamed Daher Robleh**, déchu de sa nationalité ; **Maydane Abdallah Okiye** arbitrairement arrêté, emprisonné et torturé ; **Jean-Paul Noël Abdi**, décédé quelques mois après sa dernière sortie de prison en 2011 ; **Mohamed Ahmed** dit **Jabba** ; **Halima Bil'a** et ses **4 enfants mineurs** ; **Ibrahim Oudoum Ibrahim**, détention et mise au secret ; **Houssein Ahmed Farah** ; **Mohamed Ibrahim Waiss** ; **Houssein Robleh Dabar** ; **Moustapha Abdourahman Houssein** ; **Fahmi Mohamed Adaweh** ; **Farhan Daher Gan** ; **Elmi Omar Houssein** ; **Adaweh Robleh** dit **Bouh** ; **Ali Saleh Barreh** ; **Idriss Abdi Aouled** ; **Sadam Houssein Robleh** ; **Liban Daoud Soubaneh** ; **Mohamed Ahmed Djama**, dit **Nasto** ; **Fahmi Abdi Obsieh** ; **Mohamed Rirache Miguil** ; **Farada Witt** ; **Ismaël dit Da'da'o** ; **Hassan Mohamed Hassan** ; **Abdoufatah Hassan Ibrahim** ; **Hassan Amin Ahmed** ; **Abdi Elmi dit Germany** ; **Omar Ali** ; **Abdi Osman dit Indhabuur** ; **Bogoreh Robleh** ; **Abdi Samireh** ; **Hawa Waïss** ; **Abdo Dabaleh Mohamed** ; **Mohamed Kabo Idriss** ; **Abdo Houssein Ahmed** ; **Kadir Abdilleh Yassin** ; **Abdillahi Aden Ali** ; **Hassan Amine Ahmed** ; **Mohamed Ahmed Abdillahi...**

Contacts :

Dimitri Verdonck
0465.59.61.36 (ou 0465.47.88.68)
www.acp-europa.eu